UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

CSAD MAYOTTE

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE DE MAYOTTE

Particularités de notre territoire

+ 630 Détenus pour **278** places

800 Personnes suivies en milieu ouvert



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Massoundi MELA

Plus que jamais, Mayotte a besoin d'une organisation syndicale forte, crédible et déterminée

Ces quatre dernières années auront été parmi les plus éprouvantes qu'ait connues la pénitentiaire mahoraise. Notre établissement, déjà confronté à une surpopulation carcérale chronique, à un déficit d'effectifs, à une insécurité permanente et à des conditions de travail particulièrement difficiles, a dû faire face à une succession de crises exceptionnelles : **Mouvements sociaux, tensions sécuritaires, mutinerie au Centre Pénitentiaire de Majicavo, puis les conséquences dévastatrices du cyclone Chido : autant d'épreuves qui ont profondément marqué les personnels et le territoire mahorais.**

La situation du SPIP de Mayotte est tout aussi préoccupante. Les personnels exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus dégradées, avec des charges de travail qui dépassent largement les ratios de suivi prévus par la DGAP. Cette pression permanente est aggravée par un organigramme structurel qui demeure insuffisamment pourvu. À cela s'ajoutent des locaux devenus trop exigus, inadaptés aux missions d'un SPIP moderne et incapables d'offrir aux agents des conditions d'accueil et de travail satisfaisantes.

Dans ces moments difficiles, **l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte n'a jamais quitté le terrain.** Nous avons été aux côtés des personnels, en intervenant sans relâche auprès des Directions, de la DSPOM, de la DGAP et du Ministère pour faire entendre vos difficultés et obtenir des réponses concrètes.

Nous avons porté les revendications relatives aux effectifs, à la sécurité des personnels, aux conditions de travail, aux indemnisations, à l'accompagnement des agents sinistrés ainsi qu'à la reconstruction des infrastructures pénitentiaires durement touchées.

Notre engagement ne s'est jamais limité aux déclarations d'intention. Nous avons privilégié l'action, le dialogue lorsque cela était possible et le rapport de force lorsqu'il devenait nécessaire.

Aujourd'hui, les défis restent immenses. L'attractivité de Mayotte demeure insuffisante, les besoins en personnels sont toujours criants et les infrastructures ne répondent plus aux enjeux du territoire.

Plus que jamais, **Mayotte a besoin d'une organisation syndicale forte, crédible et déterminée.** Le CSA départemental est l'instance où se défendent concrètement vos droits et vos conditions de travail. En accordant votre confiance à **l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte,** vous choisissez un syndicat présent, combatif et responsable, qui place toujours l'intérêt des personnels avant toute autre considération.

Du 3 au 10 décembre 2026, donnez votre voix à l'UFAP UNSa Justice pour qu'un contre-pouvoir existe, pour être écoutés et pour lutter en faveur des personnels !



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSAD MAYOTTE

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements

Parce que les personnels de Mayotte méritent autre chose que des promesses, **l'UFAP UNSa Justice Réunion Mayotte poursuivra sans relâche ses combats pour obtenir :**

- **L'extension du CP Majicavo et la création d'un second établissement** sont les outils indispensables pour mettre fin à une surpopulation devenue insoutenable ;
- **Un renforcement massif des effectifs dans toutes les filières** (PS, PIP, PA, PT...) afin de répondre à l'augmentation des charges de travail ;
- **Une véritable politique d'attractivité et de fidélisation** des personnels par une amélioration des dispositifs indemnitaires, des solutions de logement et un accompagnement renforcé des agents affectés à Mayotte ;
- **La modernisation et la sécurisation immobilières** des infrastructures pénitentiaires (établissement et SPIP), avec des investissements à la hauteur des risques spécifiques du territoire ;
- **Pour le SPIP :** Un déménagement dans des locaux sûrs, modernes et adaptés à l'accueil du public, le respect des recommandations européennes en matière de charge de travail, l'abondement en personnel des organigrammes structurels et des moyens financiers suffisants pour une prévention de la récidive efficace.
- **Un accompagnement durable des personnels** confrontés aux conséquences des catastrophes naturelles et aux crises exceptionnelles ;

Notre engagement est simple : être présents sur le terrain, obtenir des résultats et ne jamais renoncer à défendre celles et ceux qui font vivre chaque jour le service public pénitentiaire à Mayotte. Grâce à votre confiance, nous continuerons à faire entendre votre voix et à porter haut les intérêts des personnels mahorais.

Pour toutes ces raisons et au regard de nos engagements, **nous devons voter UFAP UNSa Justice ! Un syndicat actif qui se mobilise par tous les moyens pour l'ensemble des personnels !**

Nos actions



UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

Liste CSAD



1
Massoundi Mela
SVT
CP Majicavo



2
Yassim Darouechi
CPIP
SPIP 976



3
Toihir Soimadou
SVT
CP Majicavo



4
Marsy Vavihely
CPIP
SPIP 976



5
Salim Baco Saindou
SVT
CP Majicavo



6
Maoulida Aouladi
ASE
SPIP 976



7
Ahmadi Ali Djoumoi
SVT
CP Majicavo



8
Issoufi Hamada
CPIP
SPIP 976

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store
Disponible sur Google play